



Communiqué du SNES-FSU
Création de 300 postes de CPE :
enfin, mais à quel prix !



Le SNES-FSU se félicite de la création de 300 emplois temps plein de CPE prévue au budget 2022. Il était temps après cinq années supplémentaires d'austérité et de suppressions de postes dans les vies scolaires. Le SNES-FSU n'a cessé de se battre aux côtés des CPE pour la création de postes tant cette question est déterminante pour le suivi des élèves et les conditions de travail des personnels d'éducation. La mobilisation, enfin, a payé. Ces 300 postes constituent en outre une avancée et un espoir pour tous les jeunes aspirant au métier.

Le SNES-FSU sera attentif à l'effectivité de ces créations car elles s'accompagnent d'une suppression de 410 emplois d'enseignants du second degré ! Le budget global pour les collèges et lycées publics ne connaît donc au total aucune augmentation globale alors que la hausse des effectifs se poursuivra à la rentrée 2022.

Pour le SNES-FSU, l'effort amorcé pour les vies scolaires doit être amplifié avec une programmation pluriannuelle des recrutements. En effet, si ces créations sont bienvenues, elles demeurent largement insuffisantes pour répondre aux besoins et aux enjeux éducatifs des années à venir.

Pour la rentrée 2021, le manque de titulaires persiste (beaucoup de postes non pourvus), le vivier de titulaires remplaçants reste exsangue et le recours aux contractuels explose. Encore trop d'établissements, notamment des collèges, ne sont toujours pas dotés de postes de CPE. Il est plus que temps de sortir de cette impasse.

Le SNES-FSU restera vigilant quant au nombre de postes qui seront ouverts aux concours et à leur implantation. Il tiendra la profession informée des suites et ne manquera pas de faire appel à la mobilisation de toutes et tous pour peser sur l'enjeu des moyens à venir. C'est tous ensemble que nous pourrons faire avancer nos revendications.

A Paris, le 20/10/2021